



DÉPARTEMENT DES LANDES

**MAIRIE
DE
GEAUNE**

4, place de l'Hôtel de Ville
40320 GEAUNE

Téléphone : 05 58 44 50 27

Télécopie : 05 58 44 53 10

Mail : commune.de.geaune@wanadoo.fr

Site : www.geaune.fr

TARIFS CAMPING MUNICIPAL

(Applicables le 1^{er} avril 2023)

Ouvert du 1er avril au 31 octobre

TARIF A LA NUITEE

1. Les forfaits

- Forfait : 1 personne + une tente + 1 véhicule	9,78 €
- Forfait : 1 personne + une caravane + 1 véhicule	13,28 €
- Forfait : 1 personne + 1 camping-car	13,28 €
- Forfait : 2 personnes + une tente + 1 véhicule	13,56 €
- Forfait : 2 personnes + 1 caravane + 1 véhicule	17,06 €
- Forfait : 2 personnes + 1 camping-car	17,06 €

2. Les autres tarifs

- 1 personne supplémentaire de plus de 5 ans	3,73 €
- Enfant de moins de 5 ans	Gratuit
- Enfant en séjour ALSH	2,00 €
- Accompagnateurs ALSH et tentes	Gratuit
- 1 Tente	3,00 €
- 1 Véhicule	3,00 €
- Garage mort	3,00 €

Une réduction de 10 % est appliquée pour séjours pour cure ou supérieur ou égal à 21 nuitées.

3. Taxe de séjour

- Nuitées assujetties ... pers X Nuitée X 0.22 €
- Nuitées exonérées
 - Moins de 18 ans
 - Saisonnier
 - Urgence

CHÈQUES VACANCES ACCEPTÉS

BORNE : 16 Ampères soit 3 500 watts

RÉSERVATIONS A LA MAIRIE